

Risques psychosociaux, troubles psychosociaux, charge psychosociale.... Questions de travail

François Hubault

L'expression « RPS » est née de l'épidémiologie. Sous cette désignation en effet, le poids de « facteurs de risque » supposés homogènes et convergents est apparu entrer en corrélation statistique avec celui de pathologies très diverses –et pour certaines très "classiques"-. S'il convient de ne jamais oublier qu'une corrélation n'est pas une explication, la corrélation suggère la probabilité d'une influence de ces facteurs dans cette pathogénèse, et l'idée qu'on doit donc pouvoir réduire, voire prévenir cette pathogénèse en agissant sur eux (*Cristofari*¹). Un cran de plus et par glissement insensible, les *facteurs psychosociaux de risque* amènent la notion de *risques psychosociaux*.

A la différence des TMS qui ont acquis la reconnaissance sociale (*Hatzfeld*) de « troubles » bien avant que les facteurs de risque soient vraiment démêlés, les RPS sont donc une notion construite d'abord par l'épidémiologie plus que par les plaintes (*Benattar*). Mais le phénomène RPS s'est déployé ensuite rapidement dans le registre de la plainte pour rejoindre, alimenter, voire finalement unifier les expressions de la souffrance au travail. Il devient en effet un trouble reconnu *socialement* sous les formes diverses du stress, mal-être, violence, addiction, harcèlement, suicide..., mais aussi *économiquement*, à travers l'absentéisme, le turn-over, la conflictualité et les tensions avec les clients, les problèmes de qualité, de délai...

L'expression RPS finit dès lors par désigner à la fois un risque et un trouble, avec l'effet induit du recours passe-partout à une expression « schtroumpf » qui n'aide pas l'intelligibilité de ce qu'elle voudrait pourtant rendre plus lisible.

De fait, toute activité de travail se déploie toujours sous influence psychosociale. Et par son mode d'engagement, par son contexte, par sa destination, toute activité de travail supporte nécessairement une charge psychosociale. Dès lors, on peut se demander si l'émergence du *risque psychosocial* procède d'un effet de seuil, une dose faisant soudain rupture, ou bien si elle témoigne d'un changement d'approche, une manière de rebattre les cartes qui dévoile des "réalités" disposées jusqu'ici autrement ? Tenir la première hypothèse relève d'une conception substantialiste du RPS : on raisonne sur le modèle dose-effet où le calcul de la *probabilité* du risque fonde la possibilité de

¹ Les noms en italiques renvoient aux contributions des auteurs de cet ouvrage

s'en protéger ou de le prévenir par des actions sur les *causes* qui le produisent ; dans l'autre, le RPS exprime une conception constructiviste : on envisage la *possibilité* d'un risque et la nécessaire précaution, prudence, à développer pour faire face aux *raisons* qui le portent.

Une conception substantialiste du risque l'identifie en effet comme une réalité "en soi", qui de l'extérieur à l'activité vient l'empêcher, la distraire de son cours. Cette acception du risque est homogène à une conception « patricienne » de l'activité (Mendel, 1998) comprise comme l'"exécution" fidèle d'une intention. Dans cette approche, les RPS ne sont ainsi pas d'une nature différente des autres risques, et composent de fait, « à coté des risques physiques, biologiques et chimiques » (Nasse et Légeron, 2008, p.7), une manière de 4^{ème} famille de risque.

Mais cette approche débouche sur une impasse, une aporie. En effet, il y a peu à attendre d'une approche des troubles psychosociaux en termes d'*exposition* alors qu'il y a beaucoup plus à gagner de comprendre qu'ils procèdent plutôt d'une pathologie de l'*engagement*. C'est là une différence essentielle avec les trois autres types de risque : les RPS ne relèvent pas du modèle dose(/cause)-effet, et la prévention ne peut pas non plus se décliner sur l'articulation classique des modes primaire, secondaire et tertiaire. On ne peut d'ailleurs pas parler de "danger" si le risque psychosocial n'existe pas "en soi" (*Bourgeois, Cru et Lapeyrière, Ughetto*). L'approche « Légeron » repose sur une aporie.

Par trouble psychosocial nous entendons les formes que peut prendre l'empêchement d'accomplir et de s'accomplir quand il "se précipite" dans le corps. Et particulièrement alors, la forme de l'épuisement... Les RPS traduisent ainsi un double mouvement de convocation et d'empêchement de la subjectivité (*Barkat*), quand l'activité n'offrant plus d'issue suffisante aux tensions du travail, celles-ci ne trouvent plus à s'évacuer qu'en se retournant dans le registre inter et intra subjectif.

Pour être pensé à hauteur des questions qu'il pose, le RPS appelle un changement de paradigme. Adoptant une approche constructiviste, nous changeons notre manière de voir. Il s'est passé la même chose pour les TMS dont *Hatzfeld* montre ici que pour se constituer en question propre il a fallu cesser de les décrire en rapport à un(des) métier(s) et les comprendre comme la pathologie d'une activité. *Passer par le travail*, ça permet en effet de dépasser l'approche empiriquement tentante par le métier ou par le symptôme (*Coutarel*).

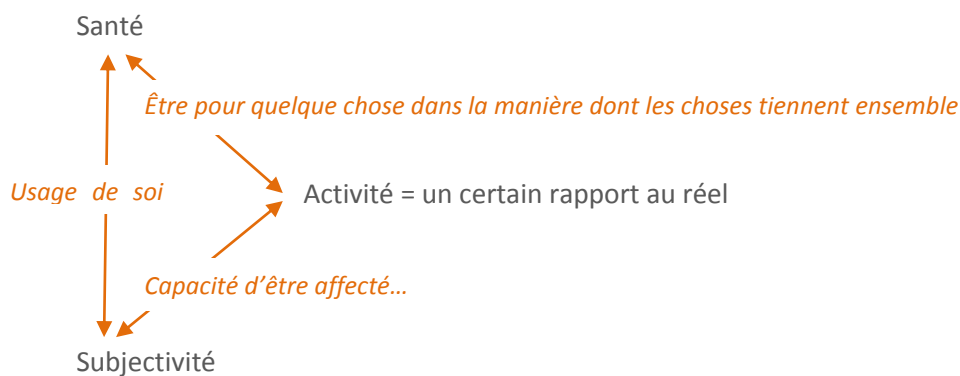
C'est donc l'enjeu aussi pour les RPS. Ce n'est pas le sujet en soi qui porte le risque, ni non plus le réel, l'environnement ; c'est l'interactivité du sujet et du réel. Pris sous cet angle, le risque psychosocial est à double ressort. Il résulte du fait que cette relation met aux prises des mondes hétérogènes. Mais aussi, et plus encore, qu'ils sont hétéronomes. En d'autres termes, les RPS n'illustrent pas seulement une concurrence du sujet et de l'entreprise dans leurs manières de voir le réel, mais plus gravement une concurrence des problèmes à prendre en compte, une concurrence sur le réel à considérer, une tension sur ce qui compte, ce qui fait sens, ce sur quoi l'activité s'ordonne, ce qui la motive. Dans cette acception, les RPS sont le symptôme du cloisonnement des mondes subjectif et objectif, l'indice d'une faillite de l'activité à les re-liaison (Clot aime à dire que c'est quand l'activité est malade qu'on finit par en faire une maladie), et le résultat de la dégradation des modes de médiation entre ces mondes (*Barkat*).

L'enjeu d'adopter une conception constructiviste des RPS, c'est donc de construire une vision de l'organisation qui traite autrement le rapport de l'organisation à la santé, à l'efficacité, au travail. En somme, dépasser la perspective de la prévention par réduction de l'exposition *dans* l'organisation

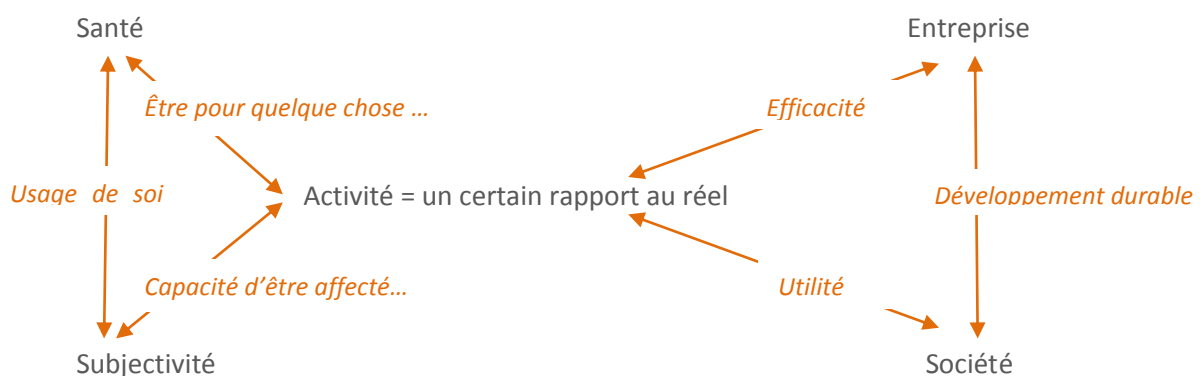
pour viser une prévention par la re-conception *de* l'organisation et de son rapport au travail. En ce sens, les RPS constituent une occasion de reprendre la question de la prévention des risques professionnels, et ils constituent, par le fait, une opportunité de professionnalisation du management (*du Tertre, Rodriguez et alii, Ughetto*).

Pour l'ergonomie, les RPS opèrent comme un rappel à l'ordre. Ils obligent en effet de reprendre la question de l'activité. Rien n'est plus urgent.

L'activité expérimente un rapport au réel. Pour cela, elle engage la subjectivité, comprise comme la *capacité de se laisser affecter, atteindre, par ce qui se passe*. Cet engagement témoigne de la sensibilité du sujet, c'est-à-dire la manière dont ce qui arrive au monde *lui* arrive. Il mobilise aussi sa santé, c'est à dire la ressource qui lui permet d'agir, et au final de pouvoir *se sentir pour quelque chose dans la manière dont les choses tiennent ensemble*. Le réglage entre ces deux registres, santé et subjectivité, décide du mode d'« usage de soi » (Schwartz, 2000) du sujet dans son activité.

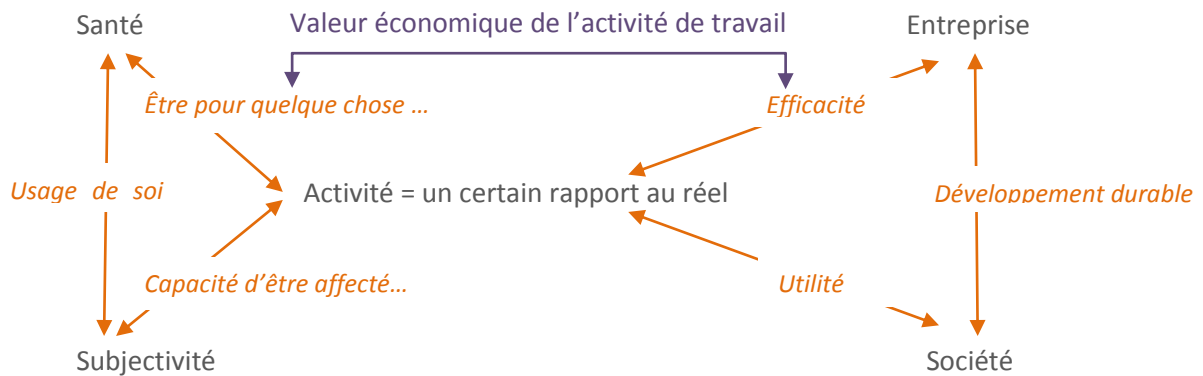


Dans l'activité *de travail*, ce rapport au réel se confronte, voire s'affronte, à celui qui inspire la prescription de l'entreprise dans sa quête d'*efficacité* ; il reçoit aussi ce que la prescription sociétale lui intime de respecter pour être *utile* au monde commun. Entre ces deux régimes prescriptifs se règle la question de savoir comment la visée de l'entreprise sur le monde –son modèle de performance- *fait société*, c'est-à-dire soutient, ou empêche, le rapport de la société à la nature, à la culture..., ce qu'on désignera dès lors comme une perspective de développement durable.

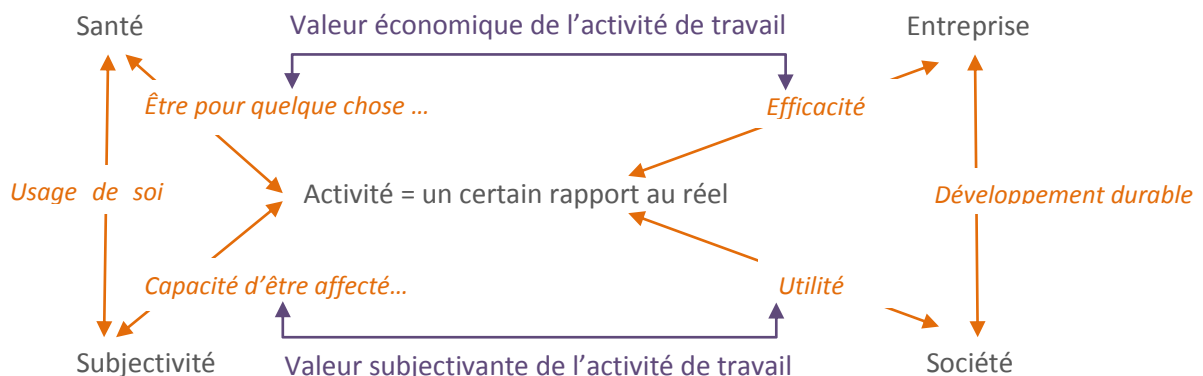


La question du sens du travail, de sa valeur, se déploie dès lors sur deux plans.

- Le plan de la *valeur économique de l'activité* de travail se construit sur le rapport de la santé et de l'efficacité (i.e. la mesure dans laquelle la santé constitue une ressource pour l'entreprise) ;



- le plan de la *valeur subjectivante de l'activité* de travail, sur la tension entre subjectivité et utilité (i.e. la mesure dans laquelle le travail développe la sensibilité au monde commun).



La question reste vive en ergonomie concernant le statut de ces plans. Tout le monde s'accorde pour mettre la tension Santé-Efficacité au principe de l'action ergonomique. Il en est tout autrement pour la tension Subjectivité-Utilité, pour la raison même que l'ergonomie commune, l'ergonomie "dominante" est une ergonomie sans sujet –homogène en cela à l'ingénierie, voire à la gestion qu'elle aspire à influencer en s'y *intégrant*-.

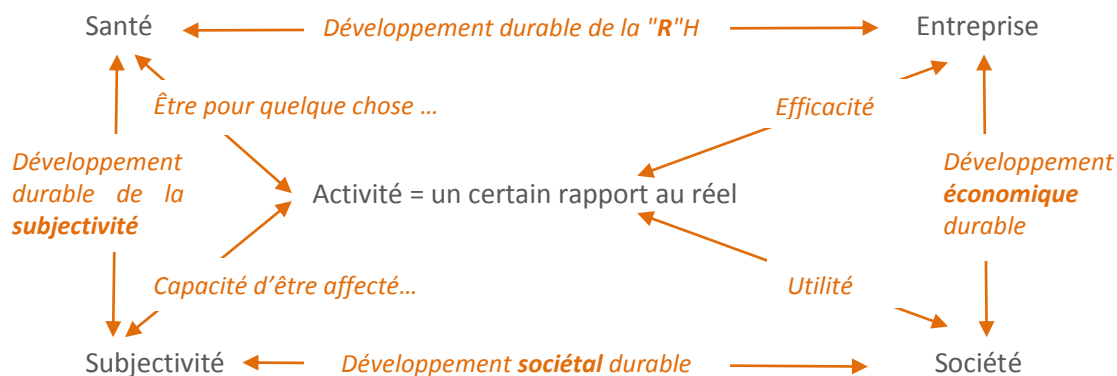
L'enjeu est en effet la *place de la subjectivité dans la relation santé-activité*.

Si l'ergonomie "standard" peut bien être dite une *ergonomie sans sujet*, c'est qu'elle est une ergonomie de la tâche où le travail n'engage que des "fonctions". Cette ergonomie revendique l'objection de l'incapacité –impossibilité des "opérateurs" à réaliser ce qu'on leur demande, et donc la nécessité pour l'activité de corriger l'impuissance relative (et possiblement provisoire) de la prescription-, mais pas, ou très exceptionnellement, l'objection de leur volonté (comme personnes)

d'agir –au-delà de faire quelque chose, l'activité se doit aussi à l'exigence d'être pour quelque chose dans la manière dont les choses se réalisent...-. Ainsi, cette ergonomie pour qui la tâche (i.e. la prescription) constitue l'horizon de l'activité est à l'exact inverse de celle pour qui la tâche est le moyen, l'appui-ressource de l'activité qui représente l'horizon de la tâche.

C'est sur la place du sujet dans le travail que se joue la différence entre ergonomie de la tâche et ergonomie de l'activité, à la condition, évidemment, que l'ergonomie de l'activité en soit bien une... Pour cette certaine ergonomie-là, l'activité répond certes à l'insuffisance mais surtout à l'extériorité de la règle, de sorte qu'elle revendique certes l'objection de l'hétérogénéité mais aussi, surtout, celle de l'hétéronomie, c'est-à-dire l'enjeu que l'activité offre au sujet la ressource de ses propres buts. Ajoutons que dans cette approche, le modèle de performance est lui-même revisité : le réglage Santé-Efficacité se joue sur la capacité de l'activité de *rester fidèle à ce qui "fait du bien"* (à soi, aux autres, à l'entreprise, à la société, au monde...). Autrement dit sur la capacité d'*ancrage de la projection subjective dans la projection stratégique* (accorder les registres de la culture et du fonctionnement ...).

Dans cette perspective-là, mais seulement celle-là selon nous, l'ergonomie constitue un point de vue puissant sur la manière dont, dans l'activité de travail, se règlent les conditions d'un développement durable décliné sur les quatre registres que l'activité a précisément en charge de tenir et accorder ensemble.



Les RPS ne peuvent pas se comprendre sans cet adossement théorique. Les RPS sont en effet le symptôme d'une crise du rapport au travail dans une société, des organisations, des entreprises, pour qui mondialisation s'écrit rétrécissement du périmètre du regard, réduction du réel au réalisé, limitation du raisonnement à l'espace repérable et opérable, dé-liaison des dimensions (Clot, 2010) que l'activité a de ce fait de plus en plus de mal à re-liaer.

Dans ce paradigme du "modèle unique", on peut penser qu'une manière de bulle RH précède et a rendu possible la bulle financière dont on a beaucoup analysé l'explosion... Si on entend par bulle, en effet, ce qui se constitue quand les individus finissent par occuper un espace de sens et d'action intrinsèquement cohérent et clôt, chacun n'imaginant plus aucun "autrement" possible et craignant que le chaos succède à ce qui marche trop bien... tout le monde finit par y avoir un tel intérêt et met tant d'énergie pour que ça tienne, que plus rien d'autre n'est audible... De ce fait, le rapport au risque s'absorbe dans la prévention mais moque la prudence ; il ne se fie plus qu'à l'extrapolation

(calcul des probabilités) mais disqualifie l'anticipation (imagination des possibilités) ; il promeut ce faisant une ingénierisation du politique (benchmarking, promotion des "bonnes pratiques")² où le souci de la santé nourrit un hygiénisme qui se satisfait de l'absence de maladie.

Il s'agit bien, dès lors, d'une crise du rapport au réel. Nous le disions, extrapoler procède d'un calcul ; ça consiste à dériver le futur à partir du présent, en somme décrire ce qui se passera s'il ne se passe rien... ; par le jeu d'inférences connues (programmation), tirer ce qui sera (prédiction) de ce qui est (données). Il en est tout autrement de l'anticipation. Anticiper est un acte d'interprétation ; c'est comprendre le sens de ce qui arrive du point de vue du projet de celui à qui ça arrive ; c'est donc traiter ce qui se passe à partir d'autres possibles (imagination) que les seuls déjà rencontrés (les "probables") : du point de vue dont ça *affecte* (subjectivité) le cours de l'activité, la vie de celui qui, pour cette raison, capte sa valeur d'événement. Dans cette différence de rapport au réel, la surestimation du réalisé et du tangible retire toute autorité à ce qui ne procède pas du seul raisonnement, autrement dit l'idée, la pensée, l'engagement de la vie même, ce qui fait le corps vigilant et présent au monde. Cette différence est au cœur de la crise qui atteint le travail : selon nous, on peut bien parler de "bulle RH" quand l'occupation l'emporte sur l'activité (Clot, 2008), et que, *suroccupé* à faire (i.e. suivre des procédures, s'en tenir à n'opérer que dans le champ clôt des réalités immédiatement opérables), on n'arrive plus à se *préoccuper* assez de l'essentiel, du sens et de la finalité –i.e. d'agir-, avec pour conséquence que l'intensification du travail soutient la perte d'intensité de l'activité.

Cette déréalisation de l'activité construit le risque psychosocial. La crise du rapport au réel est un enjeu de santé. La vigilance, en effet, requiert que, pour être accessibles à la compréhension interprétante des "opérateurs", les événements s'inscrivent dans une histoire qui soit aussi la leur comme hommes. Le métier est un vecteur de santé tant qu'il permet d'être pour quelque chose dans la manière dont les choses tiennent ensemble ; et la santé est menacée quand le métier ne permet plus de tenir ensemble ce qui, de fait, se *délie*.

Le RPS est l'écho de cette déliaison. Il indique l'empêchement de l'activité à lier ce que l'organisation, la gestion, le management délient ; l'empêchement de la coopération d'accorder les volontés quand la coordination s'en tient à l'ajustement des intérêts. Effet de la séparation de ce qui n'existe qu'en relation (l'activité, l'espace, le temps, la subjectivité –i.e. le *rapport* du sujet au monde-), le RPS est un syndrome de perte de sens, d'insensé, d'aliénation. Quand l'obligation de faire entre en conflit avec le pouvoir d'agir, l'activité ne trouve plus d'issue qu'en s'épanchant en troubles psychosociaux qui empruntent toutes les pentes, socioéconomiques (absentéisme, tensions avec les clients, altercations dans les équipes, défauts, délais, pannes, ...) comme de santé (TMS, stress, souffrance, harcèlement, suicide, ...).

Dans ces conditions, comment peut-on évaluer les risques psychosociaux ?

² Il y a souvent confusion entre *compétition* qui suppose de référer au même règles, dans la même situation, au même moment –i.e. qui raisonne dans un dispositif fermé et stabilisé-, et *concurrence* qui suppose la liberté (encadrée) des manières de faire et des occasions –i.e. qui raisonne dans un dispositif ouvert et changeant-. En toute hypothèse, le benchmarking et la référence aux bonnes pratiques relèvent de la compétition (i.e. de la confrontation des capacités et de l'émulation dans des situations comparables), pas de la concurrence (i.e. de l'affrontement entre rivaux)...

L'évaluation est question d'approche –substantialiste : les RPS existent en soi ; ou constructiviste : choisir le périmètre qui permet d'agir sur l'occurrence des troubles- ; d'objet –"ce qui pèse" s'apprécie en niveau (un état objectif et donc objectivable), ou en enjeu (un rapport, ce que la personne engage d'elle-même)- ; de discipline(s) –i.e. la résonance des champs scientifiques sur le phénomène à évaluer (Hubault et du Tertre, 2008) -.

Approche	Objet	Discipline
<p>Substantialiste</p> <p>RPS : une nouvelle classe de risque qui s'ajoute aux autres Les RPS existent "en soi" ; ... mais pour qui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – pour les personnes : ils sont vécus – pour l'entreprise : comment objectiver exhaustivement cette "réalité" ? 	<p>Un état</p> <p>Ce qui pèse = un niveau</p> <p style="text-align: center;">↑ aporie →</p>	<p>Désarticuler les dimensions supposées complémentaires dans le risque, pour additionner ensuite leurs poids</p> <ul style="list-style-type: none"> – on ne peut pas mesurer la charge PS de la personne – pour l'entreprise, c'est "compliqué" (risque du syndrome "usine à gaz" (Hubault et du Tertre, 2008)
<p>Constructiviste</p> <p>Choisir le périmètre qui permet d'agir</p>	<p>Un rapport</p> <p>Ce qui pèse = un enjeu i.e. ce qui se joue pour la personne à travers ce qu'elle y met d'elle-même → définir ce qui permet de comprendre la réalité vécue par la personne</p>	<p>Le travail est indisciplinable, les RPS aussi...</p> <p>Mettre en résonance les disciplines qui cherchent à objectiver les dissonances (hétéronomies) dont les RPS sont le signe</p>

Quelle prévention, alors ?

Pour commencer, il nous semble important de souligner que *dire "RPS"*, c'est d'abord cesser de séparer les dimensions physiologiques, psychologiques, sociales de l'activité, et donc cesser de distinguer charge physique, charge mentale, charge cognitive... Les RPS, répétons-le, ne constituent pas une 4^{ème} famille de risques.

Ajouter ensuite que s'inquiéter du risque psychosocial passe par une attention particulière aux signaux faibles, infra cliniques. Cela relève donc d'une *stratégie de l'écoute* qui combine professionnalisation d'une écoute "instruite" et légitimation de la parole. Il est bien en cause, en effet, de multiplier les paroles du travail : parole publique (enquêtes épidémiologiques par exemple –Cristofari, Hatzfeld-), parole individuelle (entretiens), parole collective (particulièrement, mise en débat public des expressions du travail) ; plus encore, d'assurer leur mise en résonance dans des espaces de délibération (Dejours, 2009) favorisant la sémiotisation de l'activité (Cru et Lapeyreire, Le Port et Morlet, du Tertre).

Une telle stratégie des petits pas, modeste, est en même temps très exigeante. Elle combine en effet trois ruptures, trois reconsidérations essentielles :

- du temps : le statut du quotidien –entre le temps du programme qui raisonne dans l’univers de "ce qui doit/devrait être", et le temps de la stratégie qui raisonne dans l’univers de "ce qui sera/devra être", le quotidien se déploie dans l’univers de "ce qui se passe" dans l’ordre *effectif* des choses- ;
- de l’espace : le statut de la présence –on ne peut vraiment se comprendre que sous l’hypothèse d’une expérience partagée de ce qui se passe, sous l’hypothèse donc d’être là et *quand ça se passe...*- ; ainsi, habiter les lieux c’est autre chose que seulement occuper l’espace (Barkat, Evette et Fenker ; de Rakovski, 2002)... ;
- et, soutenant l’ensemble, du statut du corps : ce que le corps n’éprouve pas, ce qu’il ne vit pas, il ne le comprend pas. Clairement, « le sentir et la pensée ne se laissent pas séparer » (Böhle et Milkau, 1998) : le reporting, comme toutes les médiations technico organisationnelles en temps réel, ne permet de faire l’économie de l’expérience que sous l’hypothèse, qui est une illusion, de la confusion entre information et compréhension, entre donnée et savoir ; de sorte qu’il entretient une confiance trompeuse dans une connaissance qui n’est pas une intelligence des évènements. Le corps n’est pas chose mais accès aux choses, capacité de ressentir et de réagir ; en somme, l’autre nom de la subjectivité.

La prévention des RPS passe ainsi par une autre approche de la santé, c’est-à-dire une autre approche de la "ressource" engagée pour agir. Il est en cause, moins de réduire des risques que d’augmenter le pouvoir d’agir (*Bourgeois et de Gasparo, Cru et Lapeyriere, Rodriguez et alii*) à travers la promotion d’une organisation et d’une activité "saines". Cet adjectif rappelle que la Santé n’existe qu’à concurrence de *faire du bien* –à soi, aux autres, au mode ...-, ce qui inscrit directement la prévention des RPS dans une perspective organisationnelle (*Le Port et Morlet*), et de développement durable (du Tertre, 2010 ; Hubault, 2010).

Au cœur des RPS, ainsi, loge la question sensible de la congruence entre le sens et l’efficience –trop souvent réduite au fonctionnement-, l’activité et l’occupation. Les RPS disent la mesure dans laquelle le corps n’habite pas réellement l’espace et le temps qu’il occupe, la mesure dans laquelle sa présence masque un déficit d’existence (Barkat)³. Plus radicalement, l’explosion des troubles psychosociaux témoigne selon nous des ravages du glissement de la subordination vers la soumission et l’assujettissement. En l’absence de dispositif institutionnel *interpellable*, le sujet est laissé seul juge de ce qu’il peut/veut accepter, et donc seul responsable de ce qu’il refuse. Quand l’aliénation se présente sous la figure de l’autonomie, plus rien ne résiste à la tentation de *psychologiser* les tensions du travail.

Dès lors, la prévention des risques psychosociaux sonne comme une convocation, scientifique tout autant que politique, professionnelle tout autant que morale. Il s’agit de penser une autre ergonomie, une autre médecine du travail, et donc une autre prévention que celle qui viendrait seulement *s’ajouter* à celles qui existent, pour promouvoir une autre organisation du travail, une autre gestion et un management autre de la "ressource humaine".

³ Exister signifie surgir de soi, devenir autre que ce qu’on était... l’enjeu de l’activité, c’est bien le développement.

Pour l'ergonomie, on l'a dit, les RPS sonnent bien comme un rappel à l'ordre.

Revenons d'abord sur l'idée qu'ils obligent à réinterroger, pour le préciser, *ce que "activité" veut dire*. Il est plus évident que jamais, ici, que l'activité n'est pas un observable, et qu'à tout prendre, il faudrait parler d'analyse du travail *par* l'activité plutôt que d'analyse *de* l'activité... L'activité est un concept, donc un opérateur d'interprétation et de compréhension ; ce n'est pas une réalité substantielle...

Ensuite ils obligent de reprendre la question de l'intervention. Intervenir c'est « donner l'hospitalité » nous dit *Benattar*. De fait, intervenir ce n'est pas (re)cueillir des données (les données ne sont pas données...) mais, pour *faire que quelque chose advienne* –et d'abord les mots, souvent-, introduire une *présence* –et d'abord une écoute, ça commence par là- qui aide à *remettre de l'institution* –concevoir le dispositif de délibération sur le travail et le dispositif de traduction gestionnaire des exigences d'un développement durable du pouvoir d'agir-. Pour le dire comme *Barkat*, Il faut donc penser l'intervention comme « un événement qui doit libérer la vie de ce qui la tient enclose ». Il ne faut donc pas se tromper de cible. Les troubles psychosociaux ne sont que des symptômes, ils renseignent le dispositif organisationnel que l'intervention doit changer et non ce sur quoi il suffirait d'agir... sauf, alors, à consolider le système dont on prétend réduire les effets ...

Cela pose incontestablement de sérieuses questions pour l'orientation et l'évaluation de l'intervention. Le risque que l'occupation dissipe la préoccupation existe dans l'intervention ergonomique tout autant que dans l'activité qui la justifie. Si la *rationalité orientée "succès"* domine trop, il y a le risque que la *rationalité orientée "intercompréhension"* se trouve franchement empêchée... et que le RPS concerne alors l'intervenant lui-même.

Bibliographie

Böhle F. et Milkau B. (1998). *De la manivelle à l'écran ; l'évolution de l'expérience sensible des ouvriers lors des changements technologiques*. Paris : Eyrolles, coll. de la DER/EDF

Clot Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.

Clot Y. (2010). Pouvoir d'agir : de l'action au mot, du mot au concept. In Hubault F. (coord), *Pouvoir d'Agir et Autorité dans le Travail. Séminaire Paris1 – juin 2008*. Toulouse : Octarès

Dejours C. (2009). *Travail vivant. T. 2. Travail et émancipation*. Paris : Fayard

De Rakovski G-H. (2002). *Anthropologie de l'habiter, vers le nomadisme*. Paris : PUF

Du Tertre C. (2010). Modèles économiques d'entreprise, dynamique macroéconomique et développement durable. In Club Économie de la fonctionnalité et développement durable. *De la fonctionnalité : une voie nouvelle pour un développement durable ?* Toulouse : Octarès (à paraître)

Hubault F. (2010). Économie de la fonctionnalité et travail : premiers questionnements. In Club Économie de la fonctionnalité et développement durable. *De la fonctionnalité : une voie nouvelle pour un développement durable ?* Toulouse : Octarès (à paraître)

Hubault F. et du Tertre C. (2008). Le travail d'évaluation. In Hubault F (coord). *Évaluation du travail, travail d'évaluation. Actes du séminaire Paris1 4-6 juin 2007*. Toulouse : Octarès, pp.95-114

Mendel G. (1998). *L'acte est une aventure ; du sujet métaphysique au sujet de l'acte pouvoir*. Paris : Éditions La Découverte

Nasse P. et Légeron P. (2008). *Rapport sur la détermination, la mesure et le suivi des risques psychosociaux au travail*. Rapport au Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

Schwartz Y. (2000). *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*. Toulouse : Éditions Octarès, 746 pages